

LE MODE DE VIE DES MONIALES CONTEMPLATIVES
AU XXe SIÈCLE.

L'exemple du Carmel de Floreffe¹

PAR

ANNE-DOLORÈS MARCÉLIS

Assistante à l'Université Catholique de Louvain

Cet article décrit la vie matérielle de moniales contemplatives, religieuses cloîtrées se consacrant essentiellement à la prière. Nous étudions successivement l'économie, l'alimentation, l'habitat, le costume monastique, les soins du corps et, enfin, la maladie. Le concile Vatican II (1962-1965) remet en question ce mode de vie assez insolite, hérité d'une longue tradition et codifié au fil des siècles. Cette "révolution conciliaire" est abordée en finale.

*

L'ordre du Carmel, à l'origine, un groupe d'ermites rassemblés sur le Mont-Carmel, voit le jour au XIIIe siècle en Galilée. Sous la pression musulmane, il essaima en Occident dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Les carmes et les carmélites dits "déchaussés", issus de la réforme menée par les grands mystiques espagnols Thérèse d'Avila (1515-1582) et Jean de la Croix (1542-1591), se répandent avec succès au XVIIe siècle en France et dans nos régions. Les carmélites sont rassemblées en petites communautés, Thérèse d'Avila ne voulant pas que leur nombre dépasse vingt-et-une soeurs.

1. Cet article est extrait d'une étude plus vaste, concernant la vie et les mentalités des carmélites au XXe s. A.-D. MARCÉLIS, *Le carmel de Floreffe au XXe s. Vie quotidienne et spiritualité des moniales contemplatives*, Louvain-la-Neuve, UCL, mém. lic. histoire, 1994, XXIII-317 p.

Le carmel de Floreffe (Belgique, Namur) est d'origine française. Fondé en 1860 à Montélimar (France, Drôme), il fuit la troisième République "anticléricale" et s'implante à Floreffe en octobre 1902.

Depuis la seconde guerre mondiale, les communautés religieuses belges voient diminuer le nombre de recrues.² Communautés "vieillissantes" et fermetures d'établissements sont les conséquences actuelles de cette crise des vocations. Néanmoins, la Belgique compte aujourd'hui encore trente monastères de carmélites, répartis en deux secteurs: la fédération de Belgique-Sud et la fédération flamande "Reine de la Paix."³

I. SOURCES DES REVENUS ET STRUCTURES DES DEPENSES AU CARMEL

Au début du XXe siècle, le carmel vit en semi-autarcie. Les dépenses sont limitées et le couvent assure sa subsistance par de nombreuses occupations internes (basse-cour, potager, verger, confection des vêtements et des chaussures). Le développement du travail rémunéré est la grande innovation du XXe siècle. Il pousse les religieuses à s'inscrire toujours plus dans un circuit d'échanges et à finalement abandonner toutes les activités liées à une vie autarcique.

La répartition des occupations entre les membres de la communauté, notamment en matière de travail, amène à distinguer trois catégories de soeurs au couvent. Les soeurs converses – trois à quatre par communauté – prennent en charge les activités domestiques. Le statut de converse est supprimé par le concile Vatican II. Les choristes ou soeurs de chœur se consacrent en priorité à la méditation et à la récitation de l'office divin. Les tourières vivent en dehors de la clôture, séparées de la "communauté." Leur mission est précisément de faire le lien entre les moniales cloîtrées et l'extérieur.

1. *Les sources de revenus*

Trois sources essentielles de revenus se dégagent pour le XXe siècle: les dots et les pensions, le travail et les aumônes.

2. A. TISON, 'Les religieuses en Belgique du XVIIIe s. au XXe s. Approche statistique'. *Revue belge d'histoire contemporaine*, VII, 1976, pp. 1-54.

3. Cf. *Annuaire catholique de Belgique, 1990-1991*, Bruxelles, 1990, p.155.

Alors que Thérèse d'Avila exige que les moniales travaillent pour subvenir à leurs besoins,⁴ jusqu'à la première guerre mondiale, le carmel de Floreffe vit de son capital, constitué par les dots et les pensions familiales.⁵ En février 1914, la mauvaise gestion d'un agent de change fait perdre à la communauté tout son avoir et la prive de sa principale source de revenus.⁶ A la suite de cet incident, le couvent floreffois traverse une "crise de pauvreté" d'une quinzaine d'années.

"On vivait de peu, dans la privation et la pauvreté, aimées assurément, mais non moins alarmantes à certaines heures."⁷

Le développement du travail rémunéré permet à la communauté de se redresser financièrement.

Ce travail pour l'extérieur consiste dans la vente d'oeuvres artisanales et dans la confection d'hosties. Les mères mettent d'abord à profit les talents artistiques nombreux au carmel et c'est, dans un premier temps, l'activité artisanale qui est la plus lucrative. En 1925, le travail des hosties est mécanisé et un plus grand nombre de soeurs y sont affectées. Cet investissement porte ses fruits à partir de 1932, date à laquelle le produit des hosties excède celui des travaux artisanaux. Ce sont les converses et les tourières qui sont principalement recrutées pour la confection des hosties, les choristes continuant d'effectuer un travail d'aiguilles en cellule à l'instar des carmélites des siècles précédents. En 1950, la fabrication des hosties représente 80,6% du revenu global. Progressivement, les choristes sont impliquées dans cette industrie conventuelle qui finit par absorber toute la capacité de travail de la communauté.

Le poste "dons et aumônes" représente une part non négligeable des revenus. La moyenne, pour le XXe siècle, est de 13,2% de la recette annuelle du couvent. Ce poste est très lié à la situation financière du couvent: plus le couvent est pauvre, plus l'aide extérieure se manifeste. Par exemple, en 1915, année de très faibles revenus, 42% de ceux-ci

4. Archives du Carmel de Floreffe (ACF). *Règle et constitutions des moniales déchaussées de l'ordre de la Très Sainte Vierge du Mont-Carmel*, Milan, 1926, p. 58.

5. Le montant de la dot, fixé à 10.000 FB en 1910, a progressivement augmenté pour atteindre 60.000 FB en 1970. La dot versée par la religieuse à son entrée est placée et ne peut en aucun cas être utilisée avant la mort de celle-ci. Si une moniale quitte le monastère, pour quelle raison que ce soit, la communauté lui rend intégralement sa dot.

6. ACF, *Les chroniques de notre monastère*, II (1914), p. 156.

7. ACF, *Livre précieux contenant la vie et les vertus de nos soeurs défuntes*, p. 185.

proviennent des dons et aumônes. Pendant la “crise de pauvreté”, les aumônes atteignent plus d’un quart des revenus. Mais lorsque, par la suite, la situation financière du carmel s’assainit, ce poste se réduit, pour devenir à nouveau important pendant la seconde guerre mondiale. De 1945 à 1970, les aumônes diminuent à nouveau et connaissent une nouvelle augmentation, légère, dans les années septante. Une plus grande ouverture sur le monde, depuis le concile Vatican II, explique peut-être la croissance de ce poste.

*Tableau des postes de recettes du carmel de Floreffe
en 1900, 1925, 1950 et 1975*

Postes de recettes	1900	1925	1950	1975
<i>Rentes/Pensions/Dots</i>	79,0%	34,7%	1,5%	2,1%
<i>Aumônes/Dons</i>	11,0%	26,2%	7,0%	9,8%
<i>Travail</i>	3,9%	39,1%	91,5%	63,5%
<i>(Artisanat)</i>	(1,6)	(35,6)	(10,9)	(5,3)
<i>(Hosties)</i>	(2,3)	(4,7)	(80,6)	(58,2)
<i>Pensions d'Etat (depuis 1970)</i>	-	-	-	21,5%
<i>Divers</i>	6,1%	-	-	3,1%

2. Les dépenses

Nous avons réparti les dépenses du carmel de Floreffe en six rubriques: l’alimentation, le logement (entretien, réparations, frais de gaz, d’électricité, de charbon et d’eau), les secours spirituels (honoraires des chapelains et prédicateurs, frais de sacristie), les impôts et assurances, les frais de santé, enfin, les dépenses vestimentaires. Les comptes comprennent aussi une rubrique intitulée “divers”: les religieuses y introduisent les achats “exceptionnels” (par exemple, les machines pour les hosties) ainsi que les dépenses variables (voyages, faire-part, cadeaux etc.). Les religieuses réunissent dans une même rubrique des dépenses d’ordre différent: les unes, utiles, et les autres, plus superflues. Nous ne pouvons donc associer le poste “divers” aux loisirs et aux plaisirs, comme

c'est habituellement le cas dans les études sur les dépenses et le mode de vie dans la société.

Le poste "alimentation" est le plus élevé (plus du tiers des dépenses annuelles). Il apparaît que, plus le carmel s'appauvrit, plus le poste "alimentation" augmente en pourcentage et inversement. En 1920, la part consacrée à l'alimentation est de 67,2 %, en 1950, elle est de 30,4%. Le budget du carmel obéit ici à un mécanisme bien connu, formulé il y a déjà plus d'un siècle par Engel, selon lequel

"la part des dépenses d'alimentation dans le budget décroît lorsque les dépenses totales augmentent."⁸

La diminution de ce poste, constatée pour la seconde moitié du XXe siècle, n'est pas propre au carmel. J. Poelmans, dans son étude sur la consommation en Belgique de 1953 à 1978, observe que

"la part de l'alimentation a diminué considérablement, tombant de 35 % à 23 % du total, soit une chute d'un tiers."⁹

Les frais de logement absorbent aussi une part importante des revenus. Contrairement aux dépenses alimentaires, ce poste augmente quand les revenus sont élevés et diminue lorsque ceux-ci sont faibles. En période "maigre", les religieuses s'abstiennent d'entreprendre des travaux et des réparations. Par exemple, entre 1915 et 1924, le poste "logement" est quasi nul, se réduisant aux frais d'électricité et de chauffage. D'autre part, nous remarquons que les dépenses pour le logement ont considérablement augmenté au cours de la seconde moitié de ce siècle. Ce phénomène a été observé au niveau du pays entier:

"le montant des dépenses (pour le logement) s'est fortement accru jusqu'à dépasser le budget alimentation qui jusque très récemment était toujours le plus important."¹⁰

8. M. PERROT, *Le mode de vie des familles bourgeoises, 1873-1953*, Paris, 1982, p. 93.

9. J. POELMANS, 'Un quart de siècle de consommation en Belgique. Evolution de la structure des dépenses de 1953 à 1978.' dans: *Consumptiepatronen en prijsindices. Acta van het colloquium op 14 en 15 maart te Brussel gehouden*, Brussel, 1981, p. 65.

10. J. POELMANS, 'Un quart de siècle de consommation en Belgique...', pp. 65 et 70.

L'investissement dans l'électro-ménager et l'amélioration du confort justifient, selon l'auteur, la hausse des dépenses en matière de "logement". Effectivement, les carmélites floreffoises, avec le développement du travail des hosties, puis avec le concile Vatican II, ont rénové le monastère afin de le rendre plus fonctionnel et plus confortable.

Les dépenses destinées aux "secours spirituels" sont assez stables, car difficilement compressibles. Pour la même raison, elles prennent des proportions plus grandes au sein du budget quand les revenus diminuent: c'est le cas en 1925, où ce poste atteint 14% des dépenses.

Les dépenses vestimentaires sont étroitement liées à l'intensité du recrutement. Effectivement, à l'arrivée d'une religieuse, la soeur couturière lui constitue une "garde-robe" composée de nombreuses pièces de rechange. La hausse de ce poste, en 1925, est due au nombre important d'entrées dans les années vingt. L'adaptation du costume religieux, après le concile Vatican II, entraîne une très nette diminution de ce poste.

Les frais de santé peuvent être mis en parallèle avec l'âge moyen des soeurs: les dépenses médicales s'accroissent lorsque la communauté vieillit. La communauté, assez âgée en 1902 (avec un âge moyen de 54 ans 2 mois), rajeunit dans les années vingt pour atteindre la moyenne d'âge très basse de 41 ans au seuil des années trente. Elle connaît, depuis 1945, un nouveau vieillissement qui s'accroît ces dernières années (55 ans en 1982). Il faut aussi souligner que les remèdes, moins élaborés jusqu'à la seconde guerre mondiale, sont aussi moins coûteux. Les progrès de la médecine s'accompagnent d'une hausse du coût des traitements:

"En 1950, la consommation médicale (...) représentait 4,5% de la consommation finale des ménages. En 1970, elle en représente 9,4% et 12,4% en 1982."¹¹

En Belgique, les dépenses pour les soins personnels, notamment les soins médicaux, passent de 5,2 % en 1953 à 10 % en 1978.¹²

L'élévation du poste "impôts/assurances" reflète l'intégration croissante du carmel au marché du travail. Mais la montée de ce poste est surtout due à l'entrée des moniales dans le régime de la sécurité sociale, à la suite

11. *Histoire de la vie privée, V: De la première guerre mondiale à nos jours*, dir. A. PROST et G. VINCENT, Paris, 1987, p. 110.

12. J. POELMANS, 'Un quart de siècle de consommation en Belgique...', p. 65.

de l'arrêté royal du 28 juin 1969 étendant l'assurance soins de santé aux religieux.¹³

Tableau des postes de dépenses du carmel de Floreffe en 1905, 1925, 1950 et 1975.

Postes de dépenses	1905	1925	1950	1975
<i>Alimentation</i>	43,9%	55,6%	30,4%	24,2%
<i>Logement</i>	22,5%	16,6%	34,3%	39,5%
<i>Secours spirituels</i>	8,8%	14,0%	10,2%	10,6%
<i>Impôts/Assurances</i>	1,2%	0,9%	4,1%	13,3%
<i>Vêtements</i>	4,6%	11,7%	7,6%	1,8%
<i>Soins de santé</i>	4,6%	1,0%	4,6%	8,1%
<i>Divers</i>	14,0%	-	8,5%	2,1%

Quelle est la spécificité du budget carmélitain comparativement aux budgets bourgeois ou ouvrier?¹⁴ Le budget carmélitain, plus "ascétique", se différencie du budget bourgeois, qui affecte une part importante aux dépenses "superflues" (environ un tiers des dépenses). En revanche, ce qu'ils ont en commun, c'est l'esprit de rationalisation, inconnu dans le monde ouvrier. Au couvent, les dépenses sont planifiées et les livres de comptes, soigneusement tenus, alors que les familles ouvrières vivent davantage au jour le jour.¹⁵ Cette gestion, austère et organisée, devrait être propice à l'accumulation des richesses. Au carmel de Floreffe, elle ne fait que compenser un travail rémunéré peu lucratif.

13. *Le moniteur belge, du 1er juillet au 30 septembre 1969*, Bruxelles, 1969, pp. 6675-6682.

14. Nous nous sommes référée aux ouvrages de M. PERROT, *Le mode de vie des familles bourgeoises...*, 300 p., P.-H. DE CHOMBART DE LAUWE, *La vie quotidienne des familles ouvrières*, 3e éd., Paris, 1977, 255 p. (Ethnologie sociale et psychologie) et, pour la Belgique, de G. JACQUEMYNS, *L'alimentation dans les budgets familiaux, 1947-1948*, Bruxelles, 1950, 91 p. (INSOC); G. JACQUEMYNS, *Mode de vie des ouvriers, 1948-1949*, III: *L'alimentation*, Bruxelles, 1954, 56 p. (INSOC)

15. M. PERROT, *Le mode de vie des familles bourgeoises...*, pp. 3-4 et 151.

II. LA NOURRITURE

L'ascétisme dans la nourriture est considéré comme une condition fondamentale de la vie spirituelle. Les constitutions stipulent que la nourriture doit être frugale; carmes et carmélites font abstinence de viande tout au long de l'année. Les religieuses se rendent quatre fois par jour au réfectoire: pour le déjeuner, à 8 h; pour le dîner, fixé à 10 h (ou 11 h sous l'horaire d'hiver); pour le goûter, à 15 h (il est supprimé en période de jeûne); et pour le souper, qui a toujours lieu à 18 h.

1. Le menu quotidien

Du pain sec et de la chicorée mêlée de café, voilà ce que les moniales trouvent sur la table du déjeuner. Ces dernières mangent debout, par mortification. Le goûter, identique au déjeuner, est aussi consommé debout. Les déjeuners peu substantiels ne sont pas propres aux couvents. Au sujet de la "collation matinale" dans la société du XIXe siècle, J.-P. Aron affirme:

"On ne mange guère au saut du lit. On boit un peu de café, accompagné ou non de lait; du thé."¹⁶

Notons que les soeurs hospitalières de Zoutleeuw (Belgique, Brabant) sont plus gâtées: elles reçoivent du café et des tartines beurrées.¹⁷

Le repas du midi comprend invariablement trois plats: la soupe, le plat principal appelé "portion" et le dessert, la "demi-portion." En outre, du pain est servi à volonté. La portion se compose de poisson ou de deux oeufs "ou à la coque, ou au plat, ou brouillés", de pommes de terre et "de légumes du jardin: petits pois, carottes etc.", mais "jamais, jamais de viande."¹⁸ La demi-portion, un fruit ou, plus occasionnellement, du fromage ou un biscuit, achève le repas. Le repas du soir est semblable à celui du midi: une soupe, suivie de la portion et de la demi-portion. Cependant, la portion est allégée: elle comprend un seul oeuf, à la coque toujours, de la salade ou un autre légume de saison et des pommes de terre. Notons que ces repas, organisés en trois services, sont comparables

16. J.-P. ARON, *Le mangeur du XIXe siècle*, Paris, 1973, p. 208.

17. L. GYSENS, *De Grauwzusters van Zoutleeuw*, Zoutleeuw, 1990, p. 100.

18. ACF. Interview de mère Marie-Cécile de Jésus (Madeleine Michel), Floreffe, les 18, 19 et 20 octobre 1993, cassette n°1, face B, 324.

à ceux des populations avoisinantes,¹⁹ avec comme différence, la substitution de la viande par des oeufs ou du poisson.

Le midi et le soir, les religieuses boivent de la bière, fabriquée au couvent. Il s'agit d'une bière de table très peu alcoolisée, au goût frais.

Les aliments de base au carmel sont le pain, les légumes, les pommes de terre, le poisson et les oeufs. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les religieuses confectionnent elles-mêmes leur pain. Les oeufs et les légumes proviennent du poulailler et du potager du carmel. Le poisson est en partie acheminé d'Ostende, ce qui est assez onéreux. Le hareng saur et les conserves (thon, saumon, sardines) sont aussi abondamment utilisés.

L'assiette carmélitaine est donc assez équilibrée. Le régime alimentaire est riche en céréales, en féculents et en légumes frais, les protéines provenant des oeufs et du poisson. Les religieuses regrettent néanmoins la consommation excessive d'oeufs: "*Le plus dur, c'étaient quand même les oeufs: deux à midi et encore un le soir.*"²⁰ Il semble cependant que l'oeuf n'ait pas toujours été un mets caractéristique du régime alimentaire monastique, dépourvu de viande.²¹

Si l'équilibre nutritionnel est bien respecté, la nourriture est peu diversifiée. Précisons que la variété alimentaire est une particularité de la société de consommation actuelle.

2. La ration alimentaire: estimations quantitatives et comparaisons

L'analyse des comptes quotidiens (tenus depuis 1934) permet d'établir, pour les denrées dont la quantité mensuelle achetée est reprise systématiquement, des estimations sur la consommation alimentaire journalière. C'est le cas pour le pain, le lait, le sucre et les matières grasses. Ces

19. J.-P. ARON, *Le mangeur du XIXe s...*, p. 157. Cf. MARENCO, *Manières de table, modèles de moeurs, XVIIe - XXe siècles*, Clamecy, 1992, pp. 243-244. (Sciences sociales).

20. ACF. Interview de soeur Marie-Bernard du Christ (Bernadette de Dorlodot), Floreffe, les 20, 21 et 22 octobre 1993, n°2, A, 020.

21. Pour les cisterciennes brabançonnaises de l'Ancien Régime, "*vlees, eieren en wit brood zijn verboden spijzen.*" D. VERHELST et E. VAN ERMEN, 'De cisterciënzerinnen in het hertogdom Brabant', dans *Bernardus en de cisterciënzerfamilie in België, 1090-1990*, Leuven, 1990, p. 291.

résultats, confrontés aux moyennes nationales, figurent dans les tableaux ci-dessous.²²

Nous remarquons que les moyennes représentant la consommation au carmel sont, jusqu'en 1945, nettement inférieures à celles établies pour la Belgique, sauf en ce qui concerne le lait. Les carmélites mangent deux fois moins de pain et ne consomment pas le tiers des matières grasses absorbées par le travailleur belge. A partir de 1955, les données s'égalisent et on assiste même à un renversement de tendance.

Comment expliquer cette évolution surprenante? La diminution de la consommation de ces produits "de base" au sein de la population belge est une conséquence de l'évolution du régime alimentaire. Au cours du XXe siècle, la nourriture devient plus variée et plus sophistiquée.²³ Entre 1870 et 1950, la consommation de pommes de terre et de pain diminue au profit des produits animaux: viande et laitages.²⁴ A partir de 1950, fromages, volailles et friandises prennent une place toujours plus grande au détriment du beurre, du lait et encore du pain et des pommes de terre. En somme, les aliments "perdants" sont le pain, les pommes de terre, le lait et le beurre.²⁵ Au carmel, ces denrées servent toujours de base à une nourriture restée plus traditionnelle.

22. Les informations reprises dans les tableaux sont extraites de l'ouvrage de P. SCHOLLIERS, *Arm en rijk aan tafel, tweehonderd jaar eetcultuur in België*, Brussel, 1993, pp. 101 et 204. Ces données, concernant principalement le régime alimentaire de l'ouvrier, sont exprimées en calories. Nous les avons converties en grammes à l'aide des tables de composition établies par C. DEN HARTOG, J.G. HAUTVAST, A.P. DEN HARTOG, *Nieuwe voedingsleer*, Anvers, 1980, pp. 246-265. (Aula. Het wetenschappelijke boek, 616).

23. P. SCHOLLIERS, *Arm en rijk aan tafel...*, pp. 207 et 269.

24. P. SCHOLLIERS, *Arm en rijk aan tafel...*, p. 184.

25. P. SCHOLLIERS, *Arm en rijk aan tafel...*, pp. 203 et 206.

**Consommation de pain au carmel de Floreffe et en Belgique
au XXe siècle, (gr./jour/pers.)**

	Carmel	Belgique	
	?	530,6	1910
	?	512	1921
	?	439,2	1928
1935	?		
1945	160,8	314,6	1948
1955	206	277,5	1957
1965	229,8		
1975	204,1	164,6	1979

**Consommation de lait au carmel de Floreffe et en Belgique
au XXe siècle, (L./jour/pers.)**

	Carmel	Belgique	
	?	0,17	1910
	?	0,24	1921
	?	0,30	1928
1935	0,36		
1945	0,44	0,40	1948
1955	0,39	0,30	1957
1965	0,37		
1975	0,39	0,13	1979

**Consommation de matières grasses au carmel de Floreffe
et en Belgique au XXe siècle, (gr./jour/pers.)**

	Carmel	Belgique	
	?	54,5	1910
	?	61,8	1921
	?	55,6	1928
1935	15,7		
1945	43,8	45,9	1948
1955	73,2	58,9	1957
1965	65,7		
1975	56,7	45,5	1979

**Consommation de sucre au carmel de Floreffe et
en Belgique au XXe siècle, (gr./jour/pers.)**

	Carmel	Belgique	
	?	11,7	1910
	?	35,8	1921
	?	30	1928
1935	?		
1945	38,5	42	1948
1955	75	41	1957
1965	75,7		
1975	66,4	24,8	1979

En ce qui concerne la consommation de sucre, elle n'a cessé de s'accroître au XXe siècle. Entre 1890 et 1940, elle augmente de 500 % et monte encore après la seconde guerre mondiale. La diminution du sucre brut, qui s'observe dans les ménages belges à partir des années cinquante, est en fait compensée par la consommation de boissons sucrées, de chocolat, de pâtisseries achetées et autres friandises,²⁶ catégorie d'aliments évidemment "inconnue" au carmel. Cette distinction explique aussi les différences d'évaluation entre la consommation de sucre en France et en Belgique. J.-C. Toutain, qui base son étude sur le bilan des disponibilités alimentaires, soit la production agricole et industrielle ainsi que les importations, estime la consommation de sucre entre 1960-1964 à 84,1 gr. par français par jour,²⁷ alors que P. Scholliers l'évalue à 24,8 gr. Comparée à la moyenne française, la consommation de sucre au carmel devient plus "raisonnable."

Enfin, l'augmentation de la consommation de ces aliments au couvent à partir des années quarante et cinquante est liée à un assouplissement des règles strictes du réfectoire, confirmé par les témoignages. Il faut cependant attendre la fin du concile Vatican II et les années septante pour voir apparaître plus de variété dans le menu carmélitain.

26. P. SCHOLLIERS, *Arm en rijk aan tafel...*, pp. 131, 132 et 206.

27. J.-Cl. TOUTAIN, 'La consommation alimentaire en France de 1789 à 1964', dans *Economies et sociétés*, V, 1971, pp. 1922, 1953, 1966 et 2015.

3. Les jeûnes de l'ordre et de l'Eglise

Les carmélites jeûnent sept mois par an (du 14 septembre à Pâques), conformément à la règle de l'ordre du carmel. A cela s'ajoute le jeûne dit "d'Eglise", qui se pratique les vendredis, aux quatre-temps et pendant le carême.

Le jeûne de l'ordre consiste en la suppression du goûter et en l'allégement des repas du matin et du soir, ce dernier appelé alors "collation." En revanche, le repas du midi ne subit aucune modification. Au déjeuner, la ration de pain est limitée (110 grammes maximum) et la chicorée mêlée de café est remplacée par du thé de Chine. La collation du soir "consiste en pommes de terre, légumes (fromage ou bien fruits), bière, pain et beurre."²⁸ A la différence des jours normaux, les oeufs sont défendus et "on ne repasse pas le pain ni les pommes de terre et le pain posé à chaque place est pesé."²⁹

En plus de l'abstinence perpétuelle de viande imposée par l'ordre, le jeûne d'Eglise y ajoute celle de laitages et d'oeufs et cela, à tous les repas, dîner compris. Il se superpose en partie au jeûne de l'ordre. C'est le cas pendant le carême, période de loin la plus éprouvante, puisque ce "double jeûne" s'étire quarante-six jours. Au dîner, reculé à onze heures et demie,³⁰ le poisson remplace les oeufs habituels. La consommation abondante de poisson est l'une des principales caractéristiques du régime alimentaire durant le carême: on avait "du poisson, du poisson, du poisson. Un jour, le lendemain, on avait une préparation avec les restes de poisson",³¹ se rappelle une moniale. Le soir, la soeur reçoit une tranche de pain pesée ou un pistolet, assortie d'"une tranche de pain d'épice, ou figes, ou dattes, ou prunes, ou chocolat." Le jour du Vendredi saint est plus austère: les religieuses absorbent uniquement du pain sec accompagné d'un peu de soupe. Elles mangent par terre, agenouillées, leur scapulaire servant de nappe.

28. ACF. *Classeurs. Carmel. 3 (au sujet du jeûne)*. Lettre de soeur Marie-Louise de la Trinité, Bruxelles, le 17 février 1923.

29. ACF. *Classeurs. Carmel. 3 (au sujet du jeûne)*. Décision du Définitoire au sujet du jeûne des carmélites, le 15 janvier 1931; Indications données par Notre R.P. Provincial, le 28 août 1956.

30. Selon la tradition, les pères de l'Eglise ne mangeaient pas avant vêpres. Pendant le carême, les religieuses déplaçaient les vêpres, habituellement récitées à quatorze heures, à l'heure du dîner, et passaient ainsi à table la conscience tranquille.

31. ACF. Interview de mère Marie-Cécile de Jésus..., n°1, B, 099.

Les autorités ecclésiastiques et les supérieurs de l'ordre sont très pointilleux en ce qui concerne le respect des règles de jeûne. Mais, en général, les prieures appliquent avec souplesse le régime imposé. L'une d'elles écrit au sujet du carême:

"Nous suppléons à la qualité par la quantité. (...). Comme boisson, nous prenons une bière forte en bouteille, ordinairement du lambic, ce qui aide beaucoup à soutenir le carême. On donne également du thé de Chine pour les soeurs qui en désirent, soit avant, soit après la bière, au choix. Il est à remarquer que pour les novices et pour les soeurs qui ont bon appétit, on leur ajoute une seconde tranche de pain, car nous sommes très larges afin que les soeurs aient suffisamment de quoi se soutenir."³²

Le régime alimentaire, en période de jeûne, n'apparaît pas, dans l'ensemble, très restrictif. Le repas du midi, même pendant le carême, reste consistant. Aux dires des moniales, le principe du jeûne est de prendre "*un gros repas par jour*", qui peut même, en période de carême, durer deux heures. Bien sûr, les carmélites ne sont jamais restées attablées si longtemps mais, au moment du carême, la prieure veillait à donner à ses filles, une heure après la fin du repas, une petite collation, qui consistait souvent en un biscuit Delacre. La grosse quantité servie à midi compense les restrictions du déjeuner et de la collation.

Le jeûne se caractériserait-il donc davantage par une substitution d'aliments que par une restriction de nourriture? L'analyse, à travers les comptes, des quantités de nourriture achetées aux diverses périodes de l'année, nous conforte dans cette hypothèse. En période de carême et, dans une moindre mesure, pendant le jeûne de l'ordre, la consommation de poisson augmente considérablement.³³ La consommation de lait diminue pendant le carême, mais pas pendant le jeûne de l'ordre.³⁴ Les autres rubriques, le pain par exemple,³⁵ ne diminuent pas de manière sensible. De même, M.-E. Montulet-Henneau, au sujet des moniales aux

32. ACF. *Classeurs. Carmel. 3 (au sujet du jeûne)*. Lettre de Marie-Louise de la Trinité, Bruxelles, le 17 février 1923.

33. En moyenne, pour les années 1934-1962, les religieuses achètent pour 1.285 FB de poisson en mars, 317 FB en juillet et 737 FB en novembre, ces trois mois représentant respectivement la période du carême, la période hors-jeûne et la période du jeûne de l'ordre.

34. Pour les années 1934-1980, la consommation de lait est de 213 litres en mars, 248 litres en juillet et 264 litres en novembre.

35. 135 pains en mars; 130 pains en juillet et 143 pains en novembre en moyenne pour les années 1946-1980.

Temps modernes, reconnaît que le jeûne consiste surtout dans le remplacement des oeufs par le poisson.³⁶

Il ne faudrait pas pour autant négliger l'aspect privatif et ascétique du jeûne, durant le carême en particulier. La collation du soir, une tranche de pain à laquelle on ajoute quelques fruits secs ou un bâton de chocolat, est très frugale, même si, pour certaines religieuses, cet en-cas était "*un vrai régal*." En fait, la difficulté provient du déséquilibre dans la répartition des repas: les moniales, auxquelles on sert une copieuse portion à midi, sont "rationnées" le reste du temps. Si la religieuse a parfois du mal à achever sa portion à midi, elle est souvent, matin et soir, tiraillée par la faim !

Dans les années cinquante, les supérieurs apportent des modifications atténuant les principales rigueurs du jeûne. En 1950, les produits laitiers au déjeuner et les oeufs au souper sont désormais autorisés pendant le jeûne de l'ordre. A partir de 1959, en période de carême, l'interdiction de ces mêmes aliments est désormais limitée aux vendredis. Enfin, on substitue les "quantités objectives" aux "quantités subjectives", propres aux besoins individuels. La soeur jeûne si elle réalise une privation, par exemple, si elle sacrifie un tiers de la nourriture habituellement consommée.³⁷

4. *Mortification, privation et acceptation*

En matière de mortification alimentaire, l'accent est mis, non sur l'auto-privation, mais sur l'acceptation. Au XXe siècle, nous rencontrons peu de soeurs qui se sont distinguées par leur austérité alimentaire. Le seul cas est celui de mère Marie du Saint-Sacrement (Alcine Caffarel, †1909), qui "*passa plusieurs carêmes sans boire*."³⁸ L'attitude la plus vertueuse est d'accepter, sans distinction, tout ce qui est présenté: "*Mortifiée dans sa nourriture, elle était contente de tout ce qu'on lui servait*",³⁹ lit-on au sujet de soeur Marie-Joséphine de Jésus (Delphine Lacroix, †1915). Les supérieurs abondent dans le même sens: "*la*

36. M.-E. MONTULET-HENNEAU, *Les cisterciennes du pays mosan. Moniales et vie contemplative à l'époque moderne*, Bruxelles-Rome, 1990, p. 586. (Bibliothèque, n°28).

37. ACF. *Classeurs. Carmel. 3 (au sujet du jeûne)*. Circulaire relative au jeûne et abstinence du Carmel, (1950); Communication concernant l'indult sur l'abstinence d'oeufs et de laitage, [1959].

38. ACF. *Livre précieux...*, p. 98.

39. ACF. *Livre précieux...*, p. 105.

soumission vaut mieux que le sacrifice."⁴⁰ Pour les carmélites, "la règle d'or" est "qu'on ne puisse deviner vos préférences."⁴¹

La mortification consiste donc à manger par obéissance et non à se priver. Il arrive même, cas extrême, que la religieuse doive "vraiment se forcer pour aller jusqu'au bout",⁴² tant la portion servie est importante. Encore une fois, soulignons que ces situations sont dues au déséquilibre entre les repas. Dans le cas inverse de "sous-alimentation", la moniale ne doit pas manifester son insatisfaction.

5. *Le rituel du réfectoire, les manières de table et la vaisselle carmélitaine*

Le réfectoire est un lieu régulier qui impose le respect. Les moniales y pénètrent en procession et doivent conserver le silence le plus parfait toute la durée du repas. La lecture spirituelle à haute voix achève de conférer à ce lieu une atmosphère de recueillement. La prieure, à l'aide de petits coups de couteau tantôt sur la table, tantôt sur son verre, coordonne le service de table et la lecture. Une choriste, désignée hebdomadairement, fait le service en commençant par la prieure et "son" côté, soit les tables situées à la gauche de cette dernière, puis la sous-prieure et le côté droit du réfectoire. Chaque soeur, en recevant sa portion, fait une légère inclination de tête. Celle qui a terminé son repas plus tôt peut relayer l'une ou l'autre officière. Elle se présente devant la prieure qui lui désigne soit les plats pour le service, soit le pupitre pour la lecture, soit la cuisine pour le "lavoir."⁴³ Ce sont les novices qui doivent s'empressez à ces tâches et non les anciennes. Une "deuxième table" est prévue pour les soeurs qui n'ont pu se restaurer à la première: la lectrice, la servante, les converses restées aux fourneaux.

Les manières de table au couvent reflètent d'une part une mentalité, inspirée de la tradition chrétienne, dédaignant le corps et tout ce qui s'y rapporte,⁴⁴ et d'autre part, le code des bonnes manières, développé au

40. ACF. *Classeurs. Carmel. 3 (au sujet du jeûne)*. Indications données par Notre R.P. Provincial, le 28 août 1956.

41. ACF. *Classeurs. Carmel. 2 (renouveau)*. Réponses au questionnaire relatif à la législation *ad experimentum*, Floreffe, 1982, fiche n°18.

42. ACF. Interview de soeur Marie-Bernard du Christ..., n°2, A, 142.

43. Les carmélites appellent "lavoir" la corvée vaisselle.

44. O. ARNOLD, *Le corps et l'âme...*, pp. 17-20.

XVIIe siècle et qui vise à “imposer un contrôle des pulsions et une dissimulation des émotions et des sentiments.”⁴⁵

Au carmel, il convient de considérer la nourriture “avec sainte indifférence”, “de manger comme ne mangeant pas.”⁴⁶ L’action de manger est tout à fait méprisée, l’important étant de fixer son attention sur la lecture faite à haute voix et sur les prières qui précèdent et qui suivent les repas. Par discipline monastique, la carmélite doit aussi faire preuve de “modestie religieuse”, soit ne pas promener son regard sur ce qui l’entoure, tables et convives. Les règles de bienséance sont de rigueur. Il faut “prendre garde à l’empressement”, manger sans bruit, ni “trop vite, ni à trop gros morceaux.”⁴⁷ De même qu’il est “incivil”, selon le code des bonnes manières, “de demander soi-même quelque chose qui est sur la table,”⁴⁸ la carmélite ne peut réclamer ce qui lui manque. Cet usage perpétué au carmel est aussi un appel à la charité. Effectivement, chaque religieuse est responsable de sa voisine: elle doit “veiller sur elle en charité”,⁴⁹ vérifier s’il ne lui manque de rien et le demander si nécessaire.

La vaisselle de table à l’usage de chaque convive se compose d’une “écuelle”, sorte de plat rond et creux, pour la soupe; d’un “godet”, récipient comparable à un bol, pour la boisson et de couverts en bois de buis. Les portions et demi-portions, en provenance de la cuisine, sont servies dans des plats en terre cuite. Enfin, une cruche de bière est disposée toutes les deux places. Les couverts et le pain sont placés à l’intérieur d’une grande serviette blanche, qui, dépliée et accrochée à l’aide d’épingles au niveau des épaules, fait office de nappe. En fin de repas, la carmélite ramasse les miettes perdues au creux de la serviette et les avale par esprit de pauvreté. Fourchettes, couteaux et cuillères restent en permanence sur les tables, dans la serviette. Selon un ancien usage, peu hygiénique, chaque soeur lave ses couverts avant de sortir de table. Elle remplit son godet d’eau, y trempe ses couverts et les essuie “dans un petit coin de la serviette.” Une fois par an, le Vendredi saint, jour de jeûne absolu, les couverts quittent les tables et sont lavés à grande savonnée.

45. Cl. MARENCO, *Manières de table, modèles de moeurs...*, p. 32.

46. ACF. *Classeurs. Soeurs (dossier n°23)*. Carnet “Aimer, prier, souffrir...” de soeur Marie de Jésus (Léona Van den Bergh), s.d., feuillet volant.

47. ACF. *Ordinaire ou cérémonial des moniales déchaussées de l’ordre de la B.V. Marie du Mont-Carmel*, Agen, 1939, p. 160.

48. Cl. MARENCO, *Manières de table, modèles de moeurs...*, p. 32.

49. ACF. Interview de mère Marie-Cécile de Jésus..., n°1, A, 200.

Précisons, en ce qui concerne les couverts toujours, que certains carmels n'avaient pas adopté la fourchette, inexistante au temps de Thérèse d'Avila.⁵⁰ Effectivement, la fourchette, d'abord perçue comme un signe de distinction, n'apparaît qu'au XVIII^e siècle.⁵¹ Une autre particularité de la vaisselle carmélitaine est l'absence de petites cuillères, ce qui transforme la dégustation des oeufs à la coque, si fréquente, en véritable gymnastique de table. Il fallait se servir du dos de la cuillère ou de la fourchette et manger l'oeuf "*progressivement*." Une religieuse, entrée en 1961, avait eu une idée étonnante pour remédier à cette carence. Elle chargea sa famille de faire parvenir au carmel une boîte de petites cuillères en plastique. Cette initiative ne réussit qu'à surprendre la prieure, qui, non informée de sa démarche, fut bien étonnée de recevoir un colis contenant des petites cuillères colorées. Celles-ci n'apparurent jamais sur les tables. La jeune religieuse n'avait pas tenu compte du poids de la tradition et de la fidélité aux usages.

III. L'HABITAT

L'habitation est analysée sous deux angles différents. D'une part, d'un point de vue fonctionnel, comment s'est réalisée la répartition des lieux de travail et de prière? D'autre part, quels sont les éléments constitutifs d'un carmel? Enfin, le manque de confort est une dernière caractéristique de ces grandes bâtisses.

1. *Espaces de prière et de travail*

Dans sa conception originale, le rez-de-chaussée est le lieu du travail et des activités temporelles ainsi que des relations avec l'extérieur. Il comprend le tour,⁵² les cellules des tourières et des converses, les pièces comme la cuisine, la roberie, la lingerie, la "dépense."⁵³ Cet espace est avant tout le domaine des converses et des tourières. Le premier étage est consacré à la prière. S'y trouvent le choeur, la chapelle, la sacristie, la salle du chapitre et les cellules des choristes. Avec le développement du travail rémunéré, des ateliers de travail sont aménagés à divers endroits du monastère et la distinction entre espaces de prière et de travail devient plus floue.

50. R. SERROU et P. VALS, *Le carmel, carmélites et carmes*, Paris, 1957, p. 27.

51. Cl. MARENCO, *Manières de table, modèles de moeurs...*, p. 42.

52. Voir *infra*.

53. La dépense est une pièce à provisions.

2. La clôture, les lieux réguliers et la cellule

La clôture est instaurée dans les couvents de religieuses contemplatives en 1298 par Boniface VIII.⁵⁴ Renforcée par Thérèse d'Avila, la clôture thérésienne est réputée pour être draconienne. Le monastère, ceint d'un mur de clôture haut de deux mètres, comprend néanmoins certaines parties "hors clôture" pour les contacts inévitables avec l'extérieur. Un système ingénieux permet à la moniale de rencontrer les prêtres et les visiteurs, sans que celle-ci ne franchisse la clôture, ni que ces derniers ne pénètrent le territoire sacré.

Au rez-de-chaussée, le "tour", situé hors clôture, est un espace réservé à l'accueil des visiteurs et géré par les soeurs tourières. A proprement parler, le tour est une armoire cylindrique enchâssée dans un mur et tournant sur un pivot, qui sert à échanger des objets du dehors au dedans et inversement. Il en existe à divers endroits du monastère: à la porterie, à la sacristie et aux parloirs.

Le parloir, pièce divisée en deux par la clôture, permet à la moniale cloîtrée de rencontrer des visiteurs sans enfreindre les lois de clôture. La séparation consiste en deux grilles, l'une en bois, du côté de la moniale, et l'autre en fer, du côté du visiteur. La grille en fer est munie de picots de cinq centimètres de longueur sur toute sa surface. En plus de ces deux grilles, se trouvent, du côté de la moniale, un rideau épais et des châssis

"garni d'une toile très forte et très serrée, de manière qu'on ne puisse rien apercevoir au travers."⁵⁵

Pour l'entretien, les châssis seuls sont ouverts, et parfois les rideaux, selon le degré d'intimité du visiteur.

Les lieux de prière sont aussi aménagés de telle sorte que le prêtre ne pénètre pas dans les parties clôturées. C'est ainsi qu'on distingue la chapelle, où se tiennent le prêtre et éventuellement, quelques fidèles, du choeur, réservé aux moniales. Un dispositif de clôture comparable à celui du parloir sépare ces deux espaces. Tout reste clos pour la récitation des heures canoniales, mais les châssis sont ouverts pour la messe. Les

54. E. JOMBART, "Clôture" dans *Catholicisme, hier, aujourd'hui, demain*, II, Paris, 1949, col. 1260.

55. ACF. *Usages réguliers des religieuses carmélites déchaussées pour suppléer à ce qui n'est pas exprimé dans nos constitutions et le cérémonial*, Neuville-sous-Montreuil, 1889, p. 11.

moniales entraperçoivent ainsi le célébrant à travers le rideau semi-opaque et les grilles. Pour la communion, une petite fenêtre, appelée "communicatoire", est percée dans le mur de clôture. Enfin, il existe un confessionnal, petite pièce partagée en deux par la clôture. La carmélite y pénètre par le dortoir,⁵⁶ et le prêtre par la sacristie extérieure.

Le chœur, le réfectoire et la salle du chapitre sont dits "lieux réguliers." Ces lieux, où les moniales se rassemblent pour la prière, la réfection et l'organisation conventuelle, imposent un respect particulier. Les religieuses y entrent en procession et doivent garder, plus qu'ailleurs, le silence le plus parfait. Précédant le chœur, une salle, appelée "préparatoire", permet aux religieuses de se "ressaisir" avant la prière. Le "caboulot", petite pièce située aux abords du réfectoire, a une fonction analogue: celle de préserver le recueillement du réfectoire. C'est là que la religieuse entraîne sa compagne si elle veut échanger quelques mots.

La salle de récréation, appelée parfois "chauffoir", n'est pas un lieu régulier. S'y déroulent les récréations quotidiennes et les fêtes communautaires. Les religieuses peuvent parler et l'atmosphère y est plus détendue. Pendant les grandes fêtes, Pâques et Noël par exemple, le silence du réfectoire était levé. Mais pour ne pas porter atteinte au silence sacré du réfectoire, les moniales transportaient tables et chaises dans la salle communautaire.

Il n'y a pas de dortoir au carmel, chaque religieuse dispose de sa propre cellule. Le mobilier y est très dépouillé: un lit, un "écritoire" pour écrire et ranger les livres et une petite chaise en paille. Héritage de la vie érémitique, la cellule est le véritable "chez-soi" de la carmélite. Elle y prie et y travaille, ne la quittant que pour les actes communautaires. De petits "déménagements" intérieurs sont organisés afin que la religieuse ne s'attache pas trop à sa cellule.

3. *L'ascèse du bâtiment*

Le manque de chauffage est certainement le plus grand inconfort du couvent. Les seuls endroits chauffés, jusqu'à la seconde guerre mondiale, sont le chœur, la salle de récréation et l'infirmerie. Une religieuse entrée en 1933 témoigne au sujet du froid régnant dans les cellules:

"En hiver, de jour en jour, les fenêtres des cellules se chargeaient de givre. Il fallait gratter pour voir au travers. On dépensait toute son énergie à lutter contre le froid. (...). Quand il faisait très froid, on pouvait aller

56. Le couloir qui mène aux cellules est appelé "dortoir".

travailler à la salle de récréation qui était chauffée. Mais on y allait pas beaucoup, on préférait rester chez-soi.”⁵⁷

Durant la seconde guerre mondiale, trois nouveaux poêles sont placés, sur le palier pour les cellules, au réfectoire et au noviciat. La perspective d’accueillir, en 1960, plusieurs postulantes, décide les moniales à installer le chauffage central dans tout le monastère.

Une autre incommodité au carmel est l’absence de salle de bain ainsi que de sanitaires dans les cellules.

IV. UNE ENVELOPPE POUR LE CORPS: L’HABIT MONASTIQUE

Le costume religieux tient une place de choix dans l’univers monacal. Il isole le religieux du reste du monde tout en signalant son appartenance à une famille monastique déterminée, tandis qu’à l’intérieur de la communauté, le port de l’habit lie les religieux entre eux, plaçant chaque membre sur un pied d’égalité et contribuant à former un groupe homogène, uniforme et soudé.

1. *L’habit, ascétique et mystique*

Le brun est la couleur distinctive des carmes et des carmélites déchaussés. C’est Thérèse d’Avila qui, par souci de pauvreté, adopte la bure, “*drap grossier(...) de couleur brun-cendré et sans teinture.*”⁵⁸ Dans le même esprit, elle insiste pour que les coupes soient simples et les vêtements, réalisés avec le moins d’étoffe possible.

Si l’habit religieux est pauvre, il est aussi symbolique. Les rites de l’entrée en religion expriment très nettement la symbolique attachée au vêtement. Au cours de la prise d’habit, fastueuse cérémonie qui inaugure l’entrée au noviciat, la postulante gagne la chapelle en robe de mariée pour, au milieu de la célébration, se dépouiller de cette dernière “parure mondaine” et revêtir l’habit de l’ordre. En même temps que ce rituel signifie la mort au monde avec l’abandon de la dernière parure séculière, la robe de mariée exprime aussi les fiançailles mystiques avec l’“Epoux divin”. Lors de la prise de voile, cérémonie qui célèbre la profession solennelle, la professe abandonne le voile blanc, signifiant l’innocence et l’humilité, pour le voile noir, représentant la charité. Chaque composante

57. ACF. Interview de mère Marie-Cécile de Jésus..., n°1, B, 650.

58. ACF. *Règle et constitutions...*, 1926, p. 62.

du costume religieux est par ailleurs liée à une vertu monastique,⁵⁹ “chaque pièce exprime l'esprit de pénitence.”⁶⁰ Il faut donc souligner l'aspect “ascétique” du vêtement religieux, véritable rempart contre les vices, qui rappelle constamment au corps ses devoirs et son destin.

Mais aux yeux des carmélites, le costume est avant tout celui de Marie, “*Reine du Carmel*.”⁶¹ Le symbolisme marial est très présent au carmel, avec la dévotion au scapulaire, instituée par saint Simon Stock.⁶² Le général carme aurait reçu de la Vierge Marie, en 1252, “*le privilège du scapulaire*” consistant dans la promesse de la préservation des peines de l'Enfer.⁶³ En portant la parure de la “Vierge du Ciel”, les moniales font déjà partie du monde céleste.

2. Le costume sous toutes ses coutures: l'héritage des siècles antérieurs

Le costume antique composé de la tunique (vêtement de dessous) et de la *cuculla* (vêtement de dessus) a servi de modèle à l'habit monastique.⁶⁴ La forme générale et l'idée de base subsistent pendant quinze siècles, malgré les modifications apportées aux différentes époques. Au carmel, le terme “tunique” désigne, jusqu'au concile Vatican II encore, le vêtement de dessous.

La tunique, en étamine de laine blanche, est une robe à longues manches descendant jusqu'aux chevilles. Par-dessus, les soeurs revêtent

59. Le voile signifie tantôt l'innocence et l'humilité, tantôt la charité, la toque représente l'obéissance, la ceinture est le symbole de la chasteté et ainsi de suite. ACF. *Classeurs. Soeurs (dossier n°23)*. Carnet ‘Prière à l'heure sonnante...’ de soeur Marie de Jésus (Léona Van den Bergh), s.d., pp. 6-7.

60. Y. KNIBIEHLER, ‘Corps et coeurs’, dans G. DUBY et M. PERROT, *Histoire des femmes*, IV: *Le XIXe siècle*, Paris, 1991, p. 355.

61. ACF. *Classeurs. Soeurs converses*. Chant composé à l'occasion de la prise d'habit de Marie-Rosalie de la Croix, le 26 mars 1906.

62. Simon STOCK (°v. 1165 - † 1265), moine anglais du comté de Kent, passe vingt ans sur un tronc d'arbre, d'où son surnom de “stock”. Il entre alors chez les carmes et est désigné général de l'ordre de 1245 à 1265. Au cours d'une vision, il apprend qu'il doit établir la dévotion au scapulaire. *The Oxford dictionary of the christian church*, London-New York, F.L. Cross, 1974, p. 1277.

63. MELCHIOR DE SAINTE-MARIE, ‘Carmel’ dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, XI, Paris, 1949, col. 1094-1095.

64. E. PERSOONS, L. JANSSENS et M. WYNANTS, *L'habit ne fait pas le moine: le costume des religieux en Belgique, exposition, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, du 3 avril au 19 juin 1992, catalogue*, Bruxelles, 1992, p. 7.

la "cotte", une longue jupe en serge brune et un "corset", "*espèce de casaque qu'on enfilait dans la cotte*",⁶⁵ de toile écrue. L'habit est une grande robe à manches longues qui descend jusqu'aux pieds, à quatre ou cinq centimètres du sol. Le scapulaire, dernière pièce du costume, doit être de "quatre doigts" plus court que l'habit. Un ample manteau de bure blanche, réservé pour les grandes occasions, complète cette panoplie. Enfin, lorsque, extrêmement rarement, la moniale sort du monastère, elle se couvre d'une large cape noire.

Aux pieds, les soeurs enfilent, en guise de bas, des "chausses", qui ressemblent "*à des bottes coupées dans de la toile grise assez raide*."⁶⁶ Carmes et carmélites déchaussés ont remplacé les chaussures par les "alpargates",⁶⁷ espadrilles de chanvre tressé, réalisées au couvent même. Les "socques", semelles de bois garnies d'une grosse lanière de cuir, sont passées par-dessus les alpargates pour se rendre au jardin.

La tête et le cou sont entièrement recouverts. La "coiffette", espèce de calotte, se pose sur le crâne rasé. La toque, de chanvre ou de gros lin, sorte de cagoule, descend jusqu'aux épaules. Ensuite, la moniale ajuste son voile. Un second voile, plus long, est prévu pour la messe ou les parloirs.⁶⁸ Il existe aussi un voile spécial pour travailler qui, froncé au niveau du front, ceint mieux la tête. Enfin, pour les sorties du monastère, exceptionnelles, la religieuse revêt un long voile qui cache entièrement le visage et descend jusqu'au milieu du ventre.

Replacé dans son contexte, le costume carmélitain est simple, pauvre et pratique. Mais la stricte application au cours du XXe siècle, par souci de fidélité, des normes vestimentaires héritées des siècles précédents, rend très vite le vêtement religieux "anachronique." Les soeurs couturières étaient tenues de respecter parfaitement les multiples détails consignés dans les coutumiers: on ne "*pouvait dévier d'un millimètre du patron*", se rappelle encore une religieuse entrée en 1960. Ainsi, l'évolution du vêtement féminin qui s'observe dans les années trente (le remplacement des corsets et des gaines par des culottes et des soutiens-gorge ainsi que l'utilisation de tissus plus souples),⁶⁹ ne trouve aucun écho au carmel.

65. ACF. Interview de soeur Madeleine de St-Joseph (Anne-Marie Bauduin), Floreffe, les 18, 19 et 20 octobre 1993, n°1, A, 450.

66. ACF. Interview de soeur Madeleine de St-Joseph..., n°1, A, 450.

67. Le mot "alpargate", en espagnol, *alpargatas*, signifie "espadrilles".

68. Le terme parloir qui, à proprement parler, désigne la pièce où la moniale rencontre les visiteurs, est aussi employé pour désigner cette séance de conversation.

69. *Histoire de la vie privée*, V, 1987, p. 97.

Mais, petit à petit, les moniales déplorent l'usage de tissus aussi inconfortables que rares et coûteux, ainsi que les coupes peu fonctionnelles. La tunique, désagréable au contact de la peau, est très difficile d'entretien. Rétrécissant au fur et à mesure des lavages, les religieuses la reçoivent au départ très ample et se servent d'épingles pour l'ajuster au niveau des poignets. D'ailleurs, les attaches étant quasi inexistantes, les moniales assemblent les différentes pièces du costume avec des épingles: "Tout tenait avec des épingles" affirme l'une d'elles, et "on ne pouvait pas faire trop de gestes."⁷⁰ L'habit, trop long et trop lourd, gêne les soeurs qui se troussent en permanence pour travailler. La toque, qui recouvre les oreilles et le cou, nuit à une bonne audition et à l'absorption d'aliments. Finalement, les moniales entrées dans les années soixante n'ont plus le sentiment de "porter l'habit", mais bien un déguisement.

V. PROPRETE ET HYGIENE

Sous l'Ancien régime, la propreté s'applique exclusivement à l'apparence: elle porte sur la tenue vestimentaire, l'allure, le comportement et enfin, sur les parties visibles du corps, le visage et les mains. C'est au XIXe siècle que s'amorce un rapprochement entre hygiène et propreté.⁷¹ Les hygiénistes prônent de plus en plus le lavage du corps entier et le dégrassement des pores de la peau. Malgré tout, les soins corporels de la majorité de la population consistent encore en une toilette "fragmentée".⁷² Le visage, les mains et les "dents de devant" sont lavés chaque jour, dans une cuvette, les pieds, deux fois par semaine, et le reste du corps, une fois par semaine grand maximum.⁷³ Le peuple se baigne dans les rivières. En ce qui concerne la bourgeoisie, elle reste davantage préoccupée de linges et de lessives que d'ablutions et, dans ces maisons prudes, le bain hebdomadaire ne s'est pas encore généralisé. Finalement, se baigner est un phénomène des classes moyennes, qui profitent des

70. ACF. Interview de soeur Marcelle du Coeur de Jésus (Marcelle Pirotte), Floreffe, les 20, 21 et 22 octobre 1993, n°1, B, 150.

71. G. VIGARELLO, *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen âge*, Paris, 1985, pp. 152-153. (L'univers historique).

72. Ph. PERROT, *Le travail des apparences. Le corps féminin. XVIIIe-XIXe s.*, Paris, 1984, pp. 108 et 118. (Points histoire)

73. *Histoire de la vie privée, IV: De la Révolution à la Grande guerre*, Paris, 1987, p. 444.

bains publics ouverts à partir du milieu du XIXe siècle – à Bruxelles, le premier bain s'ouvre en 1854.⁷⁴

Après 1900, l'enseignement sur l'hygiène devient moins théorique et des douches apparaissent dans les écoles et les casernes.⁷⁵ En outre, les progrès de l'urbanisme permettent l'installation systématique de l'eau courante. Mais il faut finalement attendre les années cinquante et la banalisation de la salle de bain et de la douche, pour voir s'opérer en profondeur la révolution hygiénique.⁷⁶

Au sujet des couvents au XIXe siècle, si O. Arnold souligne la tentative de promotion hygiénique des coutumiers, S. Hubien note au contraire, chez les Dames de Marie, le manque de propreté corporelle.⁷⁷ Quoi qu'il en soit, pour le XXe siècle, la permanence des usages est une entrave à l'introduction des nouvelles mesures d'hygiène et les religieuses conservent "*des réactions de pudeur excessives à l'égard du corps et de son entretien.*"⁷⁸

1. L'apparence extérieure

Au carmel, la conception de la propreté est proche de celle qui règne sous l'Ancien régime. Les supérieurs veillent essentiellement à l'aspect extérieur, à la tenue. La "modestie religieuse", qui consiste en la modération de toute expression, règle le comportement de la moniale et les multiples cérémonies réalisées dans les lieux réguliers excluent toute familiarité dans les rapports. En même temps qu'elle contrôle ses manières, la religieuse doit toujours présenter une tenue vestimentaire soignée. "*Il fallait être propre. On ne pouvait avoir de taches. Et surtout, ne pas mettre sa toque de travers*",⁷⁹ se rappelle une moniale.

74. K. VELLE, *Lichaam en hygiëne. Naar de wortels van de huidige gezondheidscultuur*, Gent-Leuven, 1984, pp. 110-111.

75. K. VELLE, *Lichaam en hygiëne...*, p. 88.

76. *Histoire de la vie privée*, V, 1987, p. 96.

77. Les ablutions auxquelles se livraient les religieuses ne doivent pas être efficaces puisque, par pudeur, elles conservent leur chemise de nuit. Les lessives, organisées par la lingère, sont assez peu fréquentes, du fait de la lourde et pénible tâche qu'elles constituent. Il est important cependant que le costume ait une apparence de propreté: les *Instructions* recommandent de nombreux brossages. S. HUBIEN, *Naissance, développement et vie d'une congrégation enseignante au XIXe siècle: les Dames de Marie (1817-1916)*, Liège, ULg, mém. lic. histoire, 1985, p. 188.

78. O. ARNOLD, *Le corps et l'âme...*, p. 81.

79. ACF. Interview de soeur Marcelle du Coeur de Jésus..., n°2, A, 324.

Les couvents se sont rarement pliés à la pratique, instituée par saint Augustin, de mettre en commun tous les vêtements.⁸⁰ Chaque religieuse possède ses affaires, marquées d'une lettre. Les moniales changent d'habit et de scapulaire deux fois par an, au printemps et en automne, la bure employée pour la tenue "d'hiver" étant plus épaisse. Ces vêtements de bure sont remis à la "robière" qui ne les lave pas, mais les brosse et les remet à neuf. En revanche, les vêtements de dessous sont lavés régulièrement: en été, ils sont renouvelés tous les samedis matins et, en hiver, tous les quinze jours.⁸¹ Cette fréquence est peu élevée, d'autant plus que la tunique est portée jour et nuit. Le port continu de cette tunique, durant une semaine, incommode énormément les moniales qui, à ce sujet, parlent de "*pénitence terrible*."

2. Le lavage du corps

Jusqu'à la fin des années soixante, la carmélite dispose, dans sa cellule, d'une cruche, d'un petit bassin en émail et d'un morceau de savon. Ce sont les mêmes ustensiles que dans les maisons bourgeoises du XIXe siècle:

"Jusqu'au tournant du siècle, et au sein de la bourgeoisie la plus cossue, une cuvette et un broc d'eau, un linge et un savon suffisent encore."⁸²

Pour le brossage des dents, les carmélites se servent de savon de Marseille. Les moniales n'ont que peu de temps pour faire leur toilette matinale, qu'elles nomment "petite toilette". En fait, comme dans la plupart des communautés, le temps pour la toilette n'est pas prévu dans l'horaire.⁸³ Chaque samedi soir, les religieuses procèdent à la "grande toilette". De l'eau chaude est mise à leur disposition pour une ablution totale, toujours effectuée en cellule. Il n'est pas exclu, les autres jours, de faire une toilette complète, mais il faut bien du courage, en hiver, pour se laver à l'eau froide dans une cellule glaciale, avoue une moniale.

La révolution hygiénique trouve donc peu d'échos au couvent. La bâtisse ne bénéficie d'aucune "amélioration sanitaire" avant le concile.

80. O. ARNOLD, *Le corps et l'âme...*, p. 70.

81. ACF. *Instructions à l'usage des officières dans les monastères de religieuses carmélites déchaussées*, Laval, 1893, pp. 309 et 343.

82. Ph. PERROT, *Le travail des apparences...*, p. 133.

83. "Het wassen en aankleden gebeurde vlug, want hiervoor was niet viel tijd voorzien", écrit L. Gysens au sujet des soeurs grises de Zoutleeuw. L. GYSENS, *De grauwezusters te Zoutleeuw...*, p. 101.

Les carmélites n'ont pas l'eau courante dans leurs cellules, il n'y a ni douches, ni salles de bain. Le rejet de l'innovation par fidélité aux usages, le sentiment de crainte et de mépris vis-à-vis du corps ainsi que le manque de moyens financiers expliquent probablement la fermeture des monastères face aux nouveaux comportements en matière de soins corporels.

VI. LA MALADIE

1. *Présence de la maladie au carmel*

Dans la première moitié du XXe siècle, les tempéraments maladifs sont nombreux au carmel: près de la moitié des soeurs décédées avant 1950 avaient une santé défectueuse, sans compter les trois moniales atteintes de troubles mentaux. Ces résultats sont d'autant plus étonnants qu'une des conditions fondamentales de l'entrée au carmel est d'être en bonne santé. Et cette exigence, au XXe siècle du moins, est bien respectée: chaque candidate à la vie religieuse est tenue de présenter un certificat médical à son arrivée.

Mais cette atmosphère morbide n'est pas propre aux couvents: la société, dans la première moitié de ce siècle, n'est pas davantage épargnée par la maladie. D'abord parce que les soins médicaux sont peu efficaces. Ce n'est qu'avec l'apparition des antibiotiques, la mise au point de procédés permettant la conservation du sang et les progrès de la chirurgie, après la seconde guerre mondiale, que s'opère en profondeur la révolution médicale.⁸⁴

Il faut en outre tenir compte d'un phénomène culturel propre au XIXe siècle, ayant marqué un bon nombre de moniales entrées à cette époque. La femme "*du XIXe siècle est une éternelle malade.*"⁸⁵ Elle est victime d'une mentalité romantique selon laquelle "*la pâleur et la nature malade*" apparaissent comme "*l'essence de la beauté féminine.*" Dans l'esprit des contemporains, "*une santé fragile est considérée comme une élégance qui permet de s'évader du réel et de se libérer du présent.*"⁸⁶ Plus d'une carmélite aura cédé à la tentation de l'"angélisme." Il est

84. *Histoire de la vie privée*, V, 1987, p. 107.

85. Y. KNIBIEHLER, *Corps et coeurs...*, 1991, p. 359.

86. M. SENDRAIL, *Histoire culturelle de la maladie*, Toulouse, 1980, p. 375.

d'ailleurs révélateur de constater que plusieurs moniales sont frappées par la maladie le jour de leur cérémonie de prise d'habit ou de voile.⁸⁷

Enfin, les carmélites sont tributaires d'une piété, en vigueur dans les couvents au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle, qui "*exaltait le goût et la recherche de la souffrance.*"⁸⁸ Par la douleur, la religieuse se sanctifie et participe à la rédemption du monde. La maladie est en outre considérée comme une excellente leçon d'humilité, en rendant celui qui en souffre incapable et soumis à autrui.

A partir de 1950, nous ne rencontrons plus, sauf exception, de natures malades. Une spiritualité moins axée sur la souffrance, un régime monastique moins austère et une société plus médicalisée expliquent en grande partie ce constat.

2. Soins et remèdes

Paradoxalement, la malade, qui doit mépriser son corps, fait l'objet de soins attentionnés de la part de la communauté. En général, par mépris d'elle-même, la moniale tarde à révéler son état. Soeur Marie de Jésus (Alix Servant, †1907) "*dissimula avec courage et tant qu'elle put (ses) souffrances.*"⁸⁹ Une autre religieuse consigne dans son carnet de dévotion: "*Veiller à ne pas laisser soupçonner ses douleurs physiques et morales.*"⁹⁰ Cette attitude héroïque face à la maladie a pu être fatale. La leucémie de soeur Thérèse de Jésus (Jeanne Seijs, †1943) n'a été dépistée qu'une dizaine de jours avant sa mort. Cependant, une fois le mal découvert, la malade est très bien entourée. Les moniales doivent redoubler de charité pour les soeurs souffrantes.

La religieuse affaiblie est dispensée de certains points de la règle: elle ne se lève qu'au "second réveil" et ne prend pas la discipline.⁹¹ Au réfectoire, son menu est amélioré: la soeur indisposée reçoit du vin, des fruits et surtout de la viande. Ces aliments "extraordinaires" sont servis

87. Soeur Marie de Jésus (Alix Servant, †1907) est gagnée par la souffrance le jour de sa prise d'habit. Le mal de soeur Marie Joséphine de Jésus (Joséphine Lacroix, †1915) se déclare le 27 août 1888, alors qu'"elle recevait le voile noir". ACF. *Livre précieux...*, pp. 91 et 204.

88. O. ARNOLD, *Le corps et l'âme...*, p. 272.

89. ACF. *Livre précieux...*, p. 90.

90. ACF. *Classeurs. Soeurs (dossier n°23)*. Carnet vert de Marie de Jésus (Léona Van den Bergh), s.d., p. 28.

91. La discipline, un instrument de pénitence, ressemble à un petit fouet de cordelettes. Les carmélites se flagellent deux fois par semaine, au chœur, après le dernier office.

au "petit réfectoire", qui consiste simplement en une planche de séparation installée à la dernière place du lieu de réfection. Si la religieuse est gravement malade, elle est transférée à l'infirmierie du carmel et confiée à la soeur faisant office d'infirmière. L'infirmierie est dotée d'un certain confort, mais, jusqu'en 1919, cette pièce, située au nord à l'instar des carmels espagnols, n'était pas chauffée:

"Tout au début, lorsque le docteur Kaisin nous soignait, une soeur est morte d'une congestion pulmonaire. Il a dit: "Ma Mère, si vous ne chauffez pas l'infirmierie, je ne soigne plus les soeurs!" Alors, elles l'ont fait."⁹²

Dans les couvents, l'intervention du médecin, est, par dédain du corps, sous-estimée: "*les secours célestes comptaient sans doute autant pour elles (les moniales) que les efforts du médecin.*" L'essentiel n'est pas la guérison humaine, mais d'être prêtes à mourir et "*ces maux constituent un moyen privilégié de s'y préparer.*"⁹³ Cette façon d'envisager la maladie est aussi présente au carmel de Floreffe. Une moniale consigne dans son calepin: "*Il est aussi des médecins qui froissent le sens du surnaturel (...), qui paraissent s'être donné la mission impie de déclouer le chrétien de sa croix.*" Le docteur, au lieu de s'acharner à délivrer le chrétien de la maladie, doit respecter "*les volontés providentielles de Dieu pour chacun.*" Il serait "*cruel*" d'enlever au mourant cette dernière "*purification permise par Dieu.*"⁹⁴

Mais dans la réalité, le recours au médecin est fréquent. M.-E. Montulet-Henneau, pour les Temps modernes,⁹⁵ O. Arnold et S. Hubien, pour le XIXe siècle,⁹⁶ soulignent l'importance de son rôle au couvent. Jusqu'en 1939, le carmel de Floreffe a son médecin "de famille" attiré,

92. ACF. Interview de mère Marie-Cécile de Jésus..., n°1, B, 712.

93. D. DINET, 'Mourir en religion aux XVIIe et XVIIIe siècles. La mort dans quelques couvents d'Auxerre, Langres et Dijon', dans *Revue historique*, 1978, t. 259, pp. 44-45.

94. ACF. *Classeurs. Soeurs (dossier n°23)*. Carnet vert de soeur Marie de Jésus (Léona Van den Bergh), s.d., pp. 7-8.

95. "Médecins, chirurgiens, apothicaires fréquentent régulièrement les monastères." M.-E. MONTULET-HENNEAU, *Les cisterciennes du pays mosan...*, p. 592.

96. "Les dispenses(...) sont accordées régulièrement sur les conseils du médecin. Son rôle est très important au couvent." O. ARNOLD, *Le corps et l'âme...*, pp. 249-250. "Le rôle du médecin est tel, que toutes les considérations de religion ou de foi s'effacent devant sa personne." S. HUBIEN, *Naissance, développement et vie d'une congrégation enseignante au XIXe siècle...*, p. 191.

qui soigne les “malades avec un désintéressement absolu et un dévouement de jour et de nuit.”⁹⁷ Après quoi, les docteurs se diversifient et exigent leurs honoraires.

Un rituel est prévu pour l'entrée en clôture du médecin. Son arrivée est annoncée par trois coups de cloche suivis d'un petit carillon. Le docteur est conduit à l'infirmerie par un petit cortège composé de la prieure et de deux religieuses, dénommées “tierces.” L'une d'elles agite une clochette et les autres moniales, ainsi alertées, doivent alors se dérober à la vue de l'intrus. La malade ne reste jamais seule en présence du médecin et, d'ordinaire, c'est la prieure qui s'entretient avec celui-ci du mal de la patiente et des remèdes à administrer. Si les mères s'appliquent à suivre fidèlement les prescriptions du médecin, le fait que la soeur souffrante ne puisse s'exprimer librement, ni trop se plaindre, nuisait certainement au dépistage de la maladie.

Au carmel, avant les années cinquante, il est impensable de sortir de clôture pour des soins de santé. Seuls les cas d'extrême urgence, comme l'intervention chirurgicale, justifient la sortie de clôture (nous comptons quatre sorties pour ce motif avant 1945). Mais ce constat semble valable pour la société en général puisque le transfert du patient à l'hôpital ne se produit qu'après la seconde guerre mondiale.⁹⁸

A partir des années cinquante, le perfectionnement du matériel médical oblige le malade à se rendre sur les lieux du traitement et les autorités ecclésiastiques et régulières vont permettre aux moniales cloîtrées de se rendre exceptionnellement chez les spécialistes.⁹⁹ Cependant, au carmel, les soins à domicile demeurent privilégiés et les sorties, très rares (nous comptons en moyenne, de 1950 à 1966, une seule sortie pour consultation par an). Les soins dentaires, par exemple, ne sont pas dignes d'occasionner une sortie de clôture. Le dentiste vient au monastère, le plus souvent pour arracher des dents bien entamées.¹⁰⁰ C'est sur son ordre que les moniales vont finalement se rendre dans un cabinet dentaire.

97. ACF. *Les chroniques de notre monastère*, I (1919 et 1939), pp. 168 et 212.

98. *Histoire de la vie privée*, V, 1987, p. 324.

99. ACF. *Classeurs. Carmel. 4 (clôture)*. Indult de la Sacrée Congrégation des Religieux concernant la sortie de clôture pour cause de maladie, le 7 juillet 1953; Indult de la Sacrée Congrégation des Religieux du 11 avril 1957, concernant la sortie de clôture pour cause de maladie, le 10 mai 1957.

100. ACF. Notes II de soeur Elisabeth de la Trinité (Renée Gouvion), 12 février 1951, p. 51.

VII. LA REVOLUTION CONCILIAIRE

Le concile Vatican II, en demandant aux religieux de réaliser une "rénovation adaptée", bouleverse les habitudes monastiques les mieux ancrées. Certes, le mode de vie au carmel n'est pas resté immuable au cours du XXe siècle: certains aspects de la vie quotidienne ont subi des transformations, dans les années cinquante spécialement. Par exemple, les sorties pour soins de santé deviennent moins rares et les supérieurs apportent nombre de modifications aux règles de jeûne. Mais d'autres usages de la vie monastique sont considérés comme sacrés et inviolables. C'est le cas du vêtement ou de la clôture, qui ont une résonance particulière dans l'univers mental des moniales. Quoiqu'il en soit, les petites transformations surgies dans l'après-guerre sont considérées comme des exceptions, voire des écarts, la fidélité aux usages restant la norme.

Le concile provoque une véritable révolution, une remise en question entraînant des changements profonds. Les moniales cherchent à renouveler "l'infrastructure" du couvent dans un sens plus fonctionnel, plus pauvre et mieux adapté au bien-être corporel.

L'évolution du vêtement illustre bien ces orientations. Les tissus anciens, comme la bure, sont remplacés par des matériaux moins coûteux et d'entretien plus aisé. Le costume est taillé moins ample, la toque, supprimée et la "fameuse" tunique remplacée par des chemises en coton changées fréquemment.

Les usages en matière de soins corporels se transforment aussi. Premier indice: en décembre 1967, les carmélites reçoivent, comme cadeau de Noël, un tube de dentifrice.¹⁰¹ La construction d'une salle de bain, dans les années septante, traduit aussi cette plus grande attention accordée à l'hygiène. Mais, par esprit de pauvreté, les religieuses ont renoncé à installer des sanitaires dans les cellules.

En ce qui concerne la nourriture, nous notons une diversification des aliments. La viande, notamment, fait son apparition sur les tables. Elle constitue un nouvel apport en protéines qui permet de réduire la consommation excessive d'oeufs et celle, onéreuse, de poisson.

La malade a toujours fait l'objet de soins attentifs, mais la libéralisation en matière de sorties, après le concile, contribue à un traitement plus efficace. En même temps, le corps est davantage écouté: il est déconseillé de taire ses maux et la religieuse s'entretient seule avec le médecin.¹⁰²

101. ACF. *Les chroniques de notre monastère*, II (28 décembre 1967), p. 10.

102. ACF. *Réunions communautaires*. Cahier n°3 (23 juillet 1979), p. 84.

Alors que les carmélites se croyaient détentrices d'un mode de vie hors du temps et immuable, elles se rendent compte qu'elles perpétuaient en fait des pratiques et des usages issus des siècles précédents. Les transformations du mode de vie carmélitain, réalisées à la suite du concile, convergent toutes vers un objectif: l'adaptation à la société actuelle. Le carmel répond là au message essentiel de Vatican II qui fait

*“du dialogue la règle des relations entre l'Eglise et le monde: l'Eglise n'est ni en dehors, ni au-dessus; elle chemine avec lui (...).”*¹⁰³

L'une des manifestations les plus visibles de cette ouverture au monde est l'allègement, voire la suppression des marques matérielles de la clôture. Il ne subsiste plus qu'une grille au chœur, toujours ouverte, des tables fixes aux parloirs et des “comptoirs” à la place des anciens tours. Ainsi, les années consécutives au concile sont marquées par la recherche de l'essence du message carmélitain, dégagé de toutes ses contingences historiques. Les moniales désirent vivre leur vocation dans leur temps et c'est ainsi que le mode de vie au carmel, ces vingt dernières années, s'est considérablement rapproché de celui du monde contemporain.

103. *Histoire de la France religieuse*, dir. J. LE GOFF et R. RÉMOND, IV: *Société sécularisée et nouveaux religieux, XXe s.*, Paris, 1992, p. 357.

**De levenswijze van de contemplatieve monialen
in de negentiende eeuw.
Het voorbeeld van het karmelitessenklooster van Floreffe.**

DOOR
ANNE-DOLORÈS MARCÉLIS

Samenvatting

Dit artikel, geschreven op basis van een eindverhandeling over het karmelitessenklooster van Floreffe (België, provincie Namen), beschrijft de levenswijze in de twintigste eeuw van contemplatieve slotzusters, van religieuzen die zich, afgesloten van de buitenwereld, voornamelijk aan het gebed wijden. We gaan in op diverse facetten van hun alledag: huishouding, voeding, woonst, habijt, hygiëne en ziekte.

Op basis van de jaarlijkse rekeningenboeken hebben we de drie belangrijkste bronnen van inkomsten kunnen onderscheiden (giften en pensioenen, aalmoezen en werk) en hebben we de evolutie nagegaan van hun aandeel binnen de globale inkomsten. De inkomsten verkregen uit werk nemen toe vanaf de jaren twintig en zijn in 1950 zowat de enige geworden. Het uitgavenpatroon, vergeleken met dat van de Belgische huishoudens, laat toe de specificiteit van het karmelitaans budget af te bakenen.

Het dagelijks menu van de karmelitessen bestaat hoofdzakelijk uit eieren en vis, ter vervanging van vlees, dat verboden is. In vastentijden wordt de consumptie van melkprodukten nog ingeperkt. De jaarlijkse rekeningenboeken laten toe voor bepaalde voedingswaren de dagelijks genuttigde hoeveelheden te meten. We hebben de resultaten vergeleken met de nationale gemiddelden. De opvattingen inzake versterving op gebied van voeding en het "ceremonieel" in de refter worden eveneens onder de loep genomen.

De drie typische kenmerken in de constructie van een karmelitessenklooster zijn het 'slot', de scheiding tussen de slotzusters en de profane wereld door hoge muren, ijzeren staven, spiezen en ondoorschij-

nende ruiten; de individuele cel, die de karmelites toelaat in eenzaamheid te leven temidden van de gemeenschappelijke voorzieningen; en de zogenaamde “reguliere” plaatsen, waar de slotzusters zich op ceremoniële wijze verzamelen (koor, refter, kapittelzaal). De verdeling tussen werk- en bidplaatsen wordt eveneens geanalyseerd.

Het karmelitaans habijt, met de bruine pij, is nog altijd het model dat door Theresia van Avila was voorgeschreven, maar het is wel zwaarder geworden in de loop der eeuwen. De gebruikte stoffen, de confectietechniek en het ondergoed weerspiegelen de kledingsgewoonten van vroegere eeuwen.

Inzake netheid leggen de normatieve handboeken de nadruk op het uiterlijk voorkomen zonder zich om de hygiëne te bekommeren. De sanitaire installaties zijn uiterst rudimentair en de slotzuster dient zich in haar cel te wassen. Het klooster is dus niet meegegaan met de hygiënische revolutie die zich in de twintigste eeuw in onze streken heeft voorgedaan.

De houding van de zieke zuster, die haar lichaam moet verachten, staat in contrast met die van de kloostergemeenschap, die een nog grotere barmhartigheid en attentie ten overstaan van de lijdende aan de dag legt. Dikwijls wordt een beroep gedaan op de geneesheer. Enkel het ‘slot’, dat het buitengaan belet, staat een goede behandeling in de weg.

De veranderingen die volgen op het Tweede Vaticaans Concilie (1962-1965) gaan in de richting van een aanpassing aan de huidige maatschappij. De karmelitessen beseffen dat hun levenswijze tal van praktijken instandhoudt die uit voorgaande eeuwen geërfd zijn en eigenlijk niet tot de essentie van de karmelitaanse boodschap behoren.

**The Way of Living of Contemplative Nuns
in the 20th Century.
The Case of the Carmelite Cloister of Floeffe**

BY
ANNE-DOLORÈS MARCÉLIS

Summary

This article, based on research on the Carmelite cloister of Floeffe (Belgium, Namur), describes the way of living in the 20th century of contemplative nuns, religious separated from the rest of the world through cloister and particularly dedicated to praying. We will look into several aspects of material life: household, nutrition, lodging, dress, hygiene and illness.

Based on the cash books, we have distinguished three main income sources (gifts and pensions; charity; labour) and followed the evolution of their share in the global income. The labour income was rising from the twenties on to make out almost the whole of the takings in 1950. The structure of the expenses, compared to that of the Belgian households, allows to point out the specificity of the Carmelite budget.

The daily menu in the cloister was characterized by considerable amounts of egg and fish consumption, replacing meat, which was forbidden. During Lent, consumption of dairy produce was being reduced. The monthly cash books allow the measuring, for certain foods, of the daily consumption amounts, which we then have compared to the national averages. The conception of what concerns alimentary mortification and the “ceremony” of the refectory are looked at too.

The three constitutive elements of the Carmelite cloister construction are the enclosure, the separation between the nuns and the profane world given shape through high walls, iron bars, pikes, opaque windows; the individual cell, allowing the Carmelite to live solitarily within the community structures; the places called “regular”, where the religious

were gathered in a ceremonial way (choir, refectory, chapter room). The division between working and praying space is also analysed.

Though the Carmelite dress, monk-frock brown, conformed to the model imposed by Thérèse d'Avila in a spirit of simplicity and poverty, it had grown heavier through the ages. The tissues being used, the tailoring system, the underwear all bore witness to the clothing practices of the preceding centuries.

Concerning hygiene, the normative manuals insisted upon the outward appearance, not caring about hygiene. The sanitary installations are very rudimentary and the nun has to wash in the cell. The cloister did not catch up with the hygiene revolution that took place in the 20th century.

The attitude of the sick, who should despise his body, contrasts with that of the community, doubling charity and attention towards the suffering soul. Doctors are called in frequently and only the enclosure, making it impossible to leave, is in the way of proper treatment.

The changes following the Second Vatican Council (1962-1965) are towards adapting to the present society. Carmelites are aware that their way of living, far from being immovable and out of time, is carried upon numerous practices inherited from the preceding centuries not belonging to the essence of the Carmelite message.